

DELIBERATION N°05/2021

Le **Mardi 9 Février 2021** à 9h30, le conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni en visioconférence dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 28/01/2021

Nombre de membres en exercice : 27

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du Suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	LEOUTRE Jean-Marc	x			BERTHOUD Luc	
	DYEN Michel	x			TURNAR Alexandra	
	WOLFF Corine			x	THIEFFENAT Alain	
	MORAT Franck			x	CHARLES Corinne	
	GENNARO Alexandre		x		BOIS-NEVEU Arthur	
CC CŒUR DE SAVOIE	DUC Jean-François	x			CARREL Christine	
	MONTBLANC Jean-Claude	x			GUILLAUD Jean-Pierre	
CC YENNE	VERRON Frédéric			x	MOIROUD François	
CA ARLYSERE	BATAILLER Michel	x			JARRE Jean-Pierre	
	ZOCCOLO Alain	x			BERTHET Sandrine	
	HUGUET Emmanuel		x		MEUNIER Edouard	
CC VAL GUIERS	CAGNIN Georges	x			LESAGE Claude	
CC LAC AIGUEBELETTE	ILBERT Thomas	x			ZUCCHERO Pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	LABRUDE Evelyne	x			MAISONNIER Raphaël	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	GUIGUE Thibaut	x			VAIRYO Nicolas	
	MERCIER Yves			x	MAITRE Florian	
	ROGNARD Olivier	x			FONTAINE Nathalie	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BOST Philippe	x			DUPENLOUP Jacqueline	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	x			BAUDRAY Fabrice	
CC PORTE DE MAURIENNE	AUGEM Jean-Michel	x				
CC CŒUR DE TARENTEISE	KISMOUNE Nouare			x	ROCTON Christian	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	SACCHI Christian	x			RAFFIN Jean-Claude	
CC HAUTE TARENTEISE	FRAISSARD Jean-Claude	x			CAMPERS Joëlle	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	MARCHAND-MAILLET Thierry			x	BOUTY Georges	
	ROUGEAUX Jean-Pierre	x			BAUDIN Alexandra	
REGION	BONNIVARD Emilie			x		
DEPARTEMENT	SCHMITT Nathalie			x	Mithieux Lionel	

TOTAL	17	2	8	0
TOTAL VOTANTS	19			
TOTAL VOIX	27			

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20210209-DEL05-2021-DE
Date de télétransmission : 18/02/2021
Date de réception préfecture : 18/02/2021

DELIBERATION N°05/2021

Objet : RETROCESSION

Opération 18-421 : MONTMELIAN - Marthot

Demandeur : MONTMELIAN

Axe : Logement

Date de fin de portage prévue : 27/08/2029

Acquéreur désigné : CIS

Ancien tènement industriel, le plateau de Marthot est un secteur central et stratégique pour la commune de Montmélian ; en entrée de ville proche de la gare et en face du collège. Une étude pré-opérationnelle a été réalisée sur ce secteur, une OAP spécifique lui est dédiée dans le PLU. Alors que depuis près de 25 ans, la commune souhaitait maîtriser ce site stratégique, sans succès, l'opportunité d'acquérir ces biens s'est présentée, l'âge très avancé des propriétaires les incitant à anticiper leur succession. La commune peut désormais réfléchir à l'évolution de ce secteur particulièrement bien situé pour l'ouvrir à l'habitat en mettant en concurrence plusieurs promoteurs. Le groupement CIS promotion a été retenu.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Montmélian	AN26	Marthot	1 460 m ²	Sols	AU1-UB-UF	2 450 000 € HT
Montmélian	AN28	Marthot	13 685 m ²	Sols	AU1-UB	
Montmélian	AN29	Av. Pdt Pierre de la Gontrie	7 277 m ²	Terrains à bâtir	AU1	
Montmélian	AN30	Avenue de la Gare	783 m ²	Sols	AU1	
Montmélian	AN32	Marthot	608 m ²	Terrains à bâtir	AU1	
TOTAL			23 813 m²			

Le prix de cession s'entend tous bâtiments démolis et dépollution faite.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à la rétrocession des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué à CIS promotion ou toute autre société qui s'y substituerait .

Le 17/02/2021
 Le Président
 Jean-Marc LÉOUTRE

VOTE :	
Pour	19
Contre	0
Abstentions	0



Accusé de réception en préfecture
 073-487899056-20210209-DEL05-2021-DE
 Date de télétransmission : 18/02/2021
 Date de réception préfecture : 18/02/2021